

# CONTRIBUTION À LA CONSULTATION PUBLIQUE DU PNEC

**La communauté industrielle salue les efforts du gouvernement pour développer un plan visant à créer les conditions qui contribuent à atteindre la neutralité climatique. Elle invite le gouvernement à inscrire la transition énergétique, dans la logique d'une stratégie globale de croissance industrielle et économique.**

La FEDIL reconnaît les objectifs climatiques ambitieux que le gouvernement a publiés le 7 février 2020 dans le projet du plan national intégré en matière d'énergie et de climat (PNEC). Ces objectifs anticipent l'action qui a été initiée par le green deal de la nouvelle Commission européenne, fixant un cadre plus général pour l'industrie. Dans sa contribution à l'exercice de consultation publique, la FEDIL fait le point sur les actions climatiques du PNEC et du projet de loi et reprend l'avis de la communauté industrielle relatif au PNEC.

La FEDIL attire l'attention des décideurs politiques en particulier sur les points suivants :

**1. Une définition cohérente, transparente, et compréhensible des secteurs et de leurs objectifs climatiques dans les deux documents avisés, à savoir le projet de loi pour la protection du climat et le PNEC**

Les deux textes font référence à des définitions sectorielles différentes et fournissent peu d'informations sur les sources de données utilisées. Les ventilations sectorielles, les méthodes

**2. Une amélioration de l'équilibre entre les objectifs climatiques spécifiques à l'industrie et les mesures de soutien proposées à cette dernière**

Seules deux des sept mesures climatiques proposées par le PNEC pour l'industrie ont un impact pour l'aider à atteindre ses objectifs de réduction de CO<sub>2</sub> et d'amélioration de l'efficacité énergétique. La communauté industrielle est prête à contribuer à la réalisation des objectifs climatiques ; elle propose un éventail plus large de mesures de soutien efficaces.

**3. Une transformation de la taxe sur le CO<sub>2</sub> d'un instrument pénalisant en un outil incitant les investissements industriels dans les technologies de production à faible émission de CO<sub>2</sub>**

La FEDIL présente un concept de taxe CO<sub>2</sub> qui réussit à inciter les investissements industriels vers la décarbonisation sans pénaliser les entreprises qui réduisent leurs émissions.



**4. L'inclusion de toutes les options de flexibilité, y compris l'achat de quotas d'émission et le CCS (séquestration du dioxyde de carbone) / CCU (utilisation du dioxyde de carbone) pour relever le défi de la lutte contre le changement climatique**

Le rejet de ces options réduira considérablement et inutilement le champ d'action du Luxembourg par rapport aux autres économies de l'UE dans la lutte pour le climat.

**5. L'inscription de la transition énergétique dans la logique d'une stratégie globale de croissance industrielle et économique**

La politique climatique ambitieuse du Luxembourg implique des changements sociétaux et économiques substantiels qui font appel à des stratégies de croissance hors du commun afin de pouvoir maintenir le niveau de vie actuel.

Finalement, la FEDIL donne à considérer que le coût économique de l'actuelle crise liée au coronavirus impactera substantiellement la capacité financière des entreprises d'aborder l'action climatique telle que prévue dans le PNEC. Il y a certainement lieu d'analyser de quelle façon les investissements publics à grande échelle, visant à stimuler l'économie, pourront inclure le développement et le déploiement de technologies de production industrielle à faibles émissions, ainsi que l'avancement des énergies propres et renouvelables telles que le solaire, l'éolienne, l'hydrogène, les batteries et le captage du carbone (CCUS). Toutes ces technologies devraient être au cœur des plans de stimulation économique du gouvernement car ils apporteront le double avantage d'inciter la relance de l'économie et d'accélérer la transition énergétique. Les progrès ainsi réalisés dans la transformation des infrastructures énergétiques industrielles et du pays ne seront pas temporaires, ils peuvent faire une différence durable pour notre avenir.

Vous pouvez lire la note d'information complète ici :

<https://www.fedil.lu/fr/positions/luxembourgs-national-climate-and-energy-plan/>